

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt trois, le un février à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 51
DATE DE LA CONVOCATION	25/01/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	08/02/2023

OBJET :

Présentation du Rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Christian PAPUT, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, M. Guy BONNARDEL procuration à M. Christian HUBAUD

Absent(s) :

M. Thierry PLETAN, M. Cédryc AUGUSTE, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Nicole MAGALLON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;
Vu le Code des juridictions financières et notamment les articles L.211-8 et L.243-6 ;

Vu le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur transmis par courrier le 30 décembre 2022 sur l'examen des comptes et de la gestion de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance à compter de l'exercice 2017.

La Chambre Régionale des Comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a procédé au contrôle des comptes et de gestion de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance à compter de l'exercice 2017.

A l'issue de ce contrôle, la CRC a transmis, par courrier en date du 30 décembre 2022, un rapport d'observations définitives à la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance .

Conformément à l'article L.243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil Communautaire.

Décision :

Il est proposé :

- Article unique : d'acter la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'examen des comptes et de la gestion de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance à compter de l'exercice 2017, et des débats qui se sont tenus.


Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

- ABSTENTION(S) : 2

Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Nicole MAGALLON

Transmis en Préfecture le : - 9 FEV. 2023

Affiché ou publié le : - 9 FEV. 2023